

Paris, le 1<sup>er</sup> mai 1846,

Ministère  
de l'Intérieur.

Direction  
Des  
Beaux-Arts

7<sup>e</sup> crédit de  
5000 francs ouvert  
pour l'expédition des  
Copies des Stanzes  
de Raphaël au  
Vatican

Monsieur le Directeur, J'ai l'honneur  
de vous annoncer que par lettre de ce jour,  
j'invite M. Flury César de Caugues à  
Paris à vous ouvrir à Rome un septième  
crédit de Cinq mille francs sur  
l'allocation de 100,000 francs affectée  
aux frais des copies de peintures  
dittes les Stanzes de Raphaël que M. M.  
Balze frères sont chargés d'expédier  
sous votre surveillance pour l'École  
des Beaux-Arts à Paris.

Agreez, Monsieur le Directeur  
l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre  
Secrétaire d'Etat des Finances  
Duchêne

M. le Directeur de l'Académie Royale de France à Rome.